

Gouvernance des cyber risques: comment y voir plus clair?

🕒 9 août 2018 - 07:00

👤 Florence Anglès, REYL

La cybercriminalité pourrait engendrer 3'000 milliards de dollars de perte au niveau mondial d'ici à 2020.



La cybercriminalité défraye régulièrement la chronique et ne connaît pas de frontières. Sur l'année 2017, l'impact financier mondial des cyberattaques s'élevait à 445 milliards de dollars. Même s'il est difficile de produire des chiffres fiables, la cybercriminalité pourrait engendrer 3'000 milliards de dollars de perte au niveau mondial d'ici à 2020¹.

La menace est bien réelle et les entreprises pour s'en prémunir doivent avoir mis en place un cadre de gestion des cyber risques. Ainsi, les conseils d'administrations doivent s'assurer que les données, les infrastructures sont protégées contre les cyberattaques. Ces derniers se retrouvent souvent sans

orientations claires quant aux responsabilités qui leur incombent en matière de gouvernance. Afin de leur fournir une aide concrète dans ce domaine, le Directors and Chief Risk Officers Group, le DCRO, a publié des principes directeurs concernant la gouvernance des cyber risques. M. Roel Campos, ancien commissaire de la SEC, et M. David X. Martin, ancien directeur de la gestion des risques d'Alliance Bernstein, ont animé pendant plusieurs mois un groupe d'experts du monde entier (USA, Canada, Australie, Irlande, Chine et Suisse) en vue de proposer des orientations aux administrateurs et renforcer leurs connaissances en matière de gouvernance des cyber risques. Cette initiative propose cinq principes directeurs portant sur:

1. L'identification des principaux actifs vulnérables aux attaques;
2. La reconnaissance de la cyber sécurité en tant qu'enjeu stratégique et non pas seulement technologique;
3. La mise en place de trois lignes de défense et la capacité à répondre et à s'adapter aux menaces évolutives;
4. Le rôle des prestataires externes dans l'atténuation ou l'aggravation des cyber risques;
5. La culture d'entreprise en matière de cyber menaces.

¹ Forum économique mondial



Florence Anglès
Responsable des Risques

Après avoir démarré sa carrière en 2001 auprès de Société Générale (Paris) dans la gestion des risques, elle rejoint en 2006 KPMG Advisory à Bruxelles en charge des projets réglementaires. En 2009, elle intègre la BCV en tant que responsable de la validation des modèles internes avant de rejoindre Deloitte en 2012 comme Senior Manager en charge de la gestion des risques pour la Suisse romande. Elle rejoint REYL & Cie en 2015 en tant que Responsable des Risques. Elle est membre du Directors and Chief Risk Officers Group (DCRO).



Fondé en 1973 à Genève par Dominique Reyl, le Groupe REYL est un groupe bancaire diversifié et indépendant employant 215 personnes et avec plus de 15 milliards de francs sous gestion. Au-delà de son métier historique de Wealth Management, le Groupe REYL a fortement diversifié ses activités depuis une quinzaine d'années et compte cinq lignes de métier complémentaires: Asset Management, Corporate & Family Governance, Corporate Advisory & Structuring et Asset Services. Plus d'info <http://www.reyl.com>